

L'invention de la présidence de la République

#### Du même auteur

L'impératrice Eugénie, une vie politique, Paris, Cerf, 2020.

## Maxime Michelet

# L'invention de la présidence de la République

L'ŒUVRE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

ISBN: 978-2-3793-3549-5

Dépôt légal – 1<sup>re</sup> édition : avril, 2022 © Passés composés / Humensis, 2022

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

à Claude-Étienne-Marie, vétéran de Montmirail

# Sommaire

Préface	11
Prologue	15
Chapitre 1. Le prince et la république	23
Chapitre 2. Inventer la présidence	43
Chapitre 3. Élire le président	61
Chapitre 4. L'installation	89
Chapitre 5. La consolidation	111
Chapitre 6. Le premier locataire de l'Élysée	133
Chapitre 7. Une présidence napoléonienne	155
Chapitre 8. Le peuple et le président	169
Chapitre 9. L'émancipation	197
Chapitre 10. L'affrontement	233
Chapitre 11. L'issue	257
Chapitre 12. Ultima Verba	275
Chapitre 13. Le 11 frimaire an LX	297
Chapitre 14. La république du président	317
Épilogue	347
Notes	351
Bibliographie	385
Domonoi omonto	200

#### Préface

La II<sup>e</sup> République, qui commence en février 1848 et s'achève en décembre 1852, après un peu moins de cinq ans d'existence, est sans nul doute la plus méconnue et la plus mal aimée de nos républiques avec la IV<sup>e</sup>.

Hors de l'abolition de l'esclavage, du suffrage universel, dont on se doit d'ailleurs de préciser que l'universalité y est bien singulière puisqu'exclusive des femmes et du triptyque de la devise républicaine, car le régime ajoute la fraternité à la liberté et à l'égalité de la Grande Révolution, la II<sup>e</sup> République se voit reprocher beaucoup. Elle se serait perdue dans l'« illusion lyrique » de ses débuts, n'aurait pas su tenir ses promesses initiales – la concorde nationale, le droit au travail pour tous, le progrès – aurait même trahi les espérances placées en elle, d'abord en inclinant vers le plus étroit conservatisme après avoir écrasé le peuple de Paris insurgé, sur les barricades de juin 1848, puis en sombrant, au terme d'une longue impuissance politique, à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851. Le manque d'envergure de ses dirigeants aurait préparé la catastrophe finale.

Dans son *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Karl Marx, qui compare la II<sup>e</sup> République dont il est le contemporain à la première, a ce mot cruel et définitif : « Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce. Caussidière pour Danton, Louis Blanc pour Robespierre, la Montagne de 1848 à 1851 pour la Montagne de 1793 à 1795, le neveu pour l'oncle... »

Le neveu justement... Louis-Napoléon Bonaparte, élu premier président d'une République française, le 10 décembre 1848,

en grande partie grâce à la légende napoléonienne, n'aurait été luimême que la pâle imitation de son oncle Napoléon avec ses propres « 2 décembre » et aurait vite montré ses insuffisances. Ici, point de sacre triomphal à Notre-Dame de Paris et de soleil d'Austerlitz, mais un coup d'État qui lui aurait permis de se maintenir peu glorieusement au pouvoir et d'instaurer une dictature puis, un an plus tard, jour pour jour, de restaurer l'Empire.

Contrairement à Napoléon le grand qui a su s'emparer de la France sans faire couler le sang, « Napoléon le petit », ce « nain immonde » comme le surnomme Victor Hugo, laisse « des morts pleins les civières », avant de fonder un régime qui doit tout à ses complices, criminels, aventuriers et vauriens, et qui repose sur la docilité et l'ignorance de la petite paysannerie et du sous-prolétariat.

Depuis un demi-siècle, les historiens, à commencer par Maurice Agulhon¹ et Philippe Vigier², ont réévalué les mérites et les torts de la IIe République. Du colloque du cent cinquantenaire de la Révolution de 1848³ à celui sur ses acteurs politiques⁴, en passant par celui du 130e anniversaire du Lion de Belfort : *La République sort ses griffes : origine et modernité des valeurs républicaines⁵*, la période a été revisitée comme elle l'est encore régulièrement aujourd'hui par de nouveaux travaux. Ainsi, tout récemment, Marie-Hélène Baylac a-t-elle donné une nouvelle et stimulante histoire de la IIe République, montrant qu'il y a encore beaucoup à écrire sur ce régime⁶ et nous-même une synthèse sur la première élection présidentielle de notre histoire, avec Jean Tulard, Jean Garrigues et Yves Bruley¹.

Tel est ici aussi le pari de Maxime Michelet. S'attaquer à l'histoire de la République quand on porte un tel patronyme est courageux. L'immense historien républicain Jules Michelet aurait pu entreprendre sous la II<sup>e</sup> République une carrière politique à l'instar de son collègue Edgar Quinet, mais il a préféré se consacrer à l'étude et livrer à ses contemporains une monumentale *Histoire de la Révolution française* en sept volumes! Maxime Michelet, jeune historien du Second Empire qui a donné il y a à peine deux ans une belle biographie politique de l'impératrice Eugénie<sup>8</sup>, et qui préside depuis peu, avec dynamisme, la société savante *Les Amis* 

#### Préface

de Napoléon III, a distrait de son côté quelque temps à son sacerdoce : la recherche doctorale qu'il réalise, sous notre direction, à Sorbonne Université, et qu'il consacre à l'Assemblée nationale législative de 1849 à 1851, pour produire l'ouvrage que vous vous apprêtez à découvrir. Il vous propose de découvrir ici, et en avant-première, quelques pépites inédites de ce travail.

Mais surtout il offre, lui aussi, une lecture originale et bienvenue du régime, de ses complexités et de ses défis. En effet, il relit toute la période au prisme de la présidence de la République et de son titulaire, Louis-Napoléon Bonaparte. En quatorze chapitres enlevés qui s'appuient sur des sources variées (presse, Mémoires et correspondances, fonds d'archives publiques et privées dont certaines pièces inédites) et une bibliographie parfaitement maîtrisée, Maxime Michelet nous montre comment le prince a littéralement inventé la première magistrature de notre vie politique contemporaine et a servi d'exemple, mais aussi de contre-exemple durable, pour la fonction. Ce livre nous parle car nous y lisons, entre les lignes, grâce au talent et à la finesse d'analyse de son auteur, une part de notre présent politique, y compris le plus récent.

Éric Anceau Sorbonne Université

# **Prologue**

Le 20 décembre 1848, un homme - sobrement vêtu d'une redingote noire décorée de la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur monte calmement, et au milieu d'un imposant silence, les degrés qui le conduisent à la tribune de l'Assemblée nationale constituante. Cette dernière tient ses séances au sein d'une salle provisoire construite au printemps précédent dans la cour du Palais-Bourbon : un bâtiment rectangulaire de 27 mètres sur 39, surnommé « la salle de carton¹ », abrite un hémicycle oblongue constitué de dix rangs de bancs de bois<sup>2</sup> capables d'accueillir une chambre qui - avec ses 900 députés compte l'effectif de représentants le plus élevé depuis la Révolution. Sur la tribune dont il vient de gravir les marches, trois dates sont inscrites et couronnées de lauriers<sup>3</sup>: les 22, 23 et 24 février 1848. Trois journées au cours desquelles une insurrection parisienne a chassé le dernier des rois, Louis-Philippe, que trois autres glorieuses journées, en juillet 1830, avaient amené sur le trône. Pour la deuxième fois de son histoire, la France était entrée en république.

L'homme qui s'avance ce jour-là au-dessus de ces trois dates s'apprête à en devenir le premier président. Si la scène sur laquelle ce moment solennel prend place n'existe plus, détruite trois ans plus tard<sup>4</sup> sur l'ordre de celui qui occupe ce 20 décembre 1848 le premier rôle, la succession nouvelle qu'il inaugure alors – peuplée des figures de Jules Grévy, Raymond Poincaré, René Coty, Charles de Gaulle ou François Mitterrand – nous mène jusqu'à nos jours et jusqu'à son vingt-quatrième successeur, Emmanuel Macron, vingt-cinquième président de la République française.

L'homme qui se tient à la tribune – au physique peu avantageux et à l'accent empreint de tonalités étrangères – est âgé de quarante ans, ce

qui fit de lui - jusqu'en 2017 - le plus jeune président français. Vivant en exil depuis l'âge de 7 ans, il n'a retrouvé le sol de son pays que trois mois avant d'en devenir le premier magistrat, car celui qui inaugure la dynastie de nos présidents est aussi le continuateur d'une autre succession, et le citoyen qui s'apprête à prêter serment à la République est une altesse impériale, neveu et héritier de l'empereur Napoléon Ier: le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Né le 20 avril 1808, à Paris, à l'apogée du règne de son oncle, sa destinée ne cesse d'être marquée par cette ascendance et par le vertigineux héritage impérial et national dont son nom est le symbole. Ce 20 décembre 1848, levant la main droite et prononçant d'une voix ferme les paroles sacramentelles « Je le jure », l'héritier de l'Empire devient le premier des premiers magistrats de la République, porté à cette charge quelques jours plus tôt par les suffrages quasi unanimes du peuple français, déposés à l'occasion de la première élection présidentielle au suffrage universel direct. Une expérience audacieuse qui ne se reproduira plus en France avant 1965.

Un siècle entier sera en effet nécessaire pour que l'élection directe du chef de l'État par le peuple soit réinstaurée en France, le mandat présidentiel de Louis-Napoléon Bonaparte ayant laissé dans la mémoire républicaine de profonds traumatismes. Mais la République oublie que ce premier mandat lui a également laissé des précédents et des exemples. Le contre-sens apparent du Prince-Président n'en est pas un si on replace le prince Louis-Napoléon dans la continuité de l'héritage napoléonien et révolutionnaire : en 1848, qui mieux que l'héritier de Napoléon pouvait fonder en France la magistrature suprême ? Proclamer le principe de l'élection par le peuple, n'était-ce pas d'ailleurs déjà couronner le prince qui était l'incarnation de ses droits? Ligature entre l'échec de l'expérience dynastique et la consolidation de l'expérience républicaine, notre premier président et dernier souverain s'impose comme la clef de voûte de ce XIXe siècle désireux de réconcilier la diversité de ses héritages. Et la damnatio memoriae qui l'accable apparaît d'autant plus surprenante quand on prend conscience - notamment par l'étude de son mandat présidentiel - de la proximité qui existe - sur le plan des principes politiques - entre Louis-Napoléon Bonaparte, voué aux gémonies, et Charles de Gaulle,

#### Prologue

porté aux nues, l'autorité historique de ce dernier lui ayant permis de réhabiliter les considérations constitutionnelles défendues un siècle plus tôt par le neveu de l'Empereur.

Du point de vue des principes comme de la pratique, Louis-Napoléon Bonaparte a inventé la présidence de la République et, à considérer la prééminence du chef de l'État au sein de la constitution de 1958, on pourrait même oser une affirmation riche en paradoxes : Louis-Napoléon Bonaparte a fondé notre République. Les adversaires de la Ve République opineront volontiers, dans la continuité du *Coup d'État permanent* de François Mitterrand et trop heureux de renvoyer l'édifice institutionnel actuel dans l'enfer mémoriel d'une parenté impériale. Pour une raison semblable, trop conscients du danger d'une telle comparaison, les partisans de la Ve République refuseront le cadeau empoisonné d'un tel héritage. Le général de Gaulle lui-même se tint ainsi toujours très éloigné de la figure de son lointain prédécesseur et – pourtant – précurseur.

Certain de la destinée providentielle attachée à son nom et à sa famille, Louis-Napoléon n'a jamais douté de son destin. Celui-ci ne mangua pourtant pas d'être tumultueux. S'il est, à sa naissance, le second prince de sa génération et occupe alors une place confortable dans la succession impériale, puisque son oncle n'a pas de descendance directe, le remariage de ce dernier avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, en 1810, puis la naissance de son cousin, l'Aiglon, en 1811, le relèguent en marge de la dynastie napoléonienne. Le 4 novembre 1810, lorsqu'il est porté sur les fonts baptismaux par l'Empereur et l'Impératrice, dans la chapelle du château de Fontainebleau, la destinée de Louis-Napoléon semble devoir être celle d'un cadet d'une branche cadette. Pourtant, son frère aîné et lui-même étaient doublement d'ascendance impériale puisque, neveux de Napoléon par leur père, Louis Bonaparte, ils étaient également, par leur mère, Hortense de Beauharnais, petits-fils de l'impératrice Joséphine. Mais le destin des Bonaparte est versatile et bientôt il n'y a plus de trône impérial auquel succéder. En avril 1814, Napoléon Bonaparte abdique et, quelques semaines plus tard, sa première épouse disparaît : le 2 juin, Louis-Napoléon et son frère mènent le deuil de leur grandmère. Grâce aux excellents rapports entretenus par Hortense avec

le vainqueur de l'Empereur, le tsar de toutes les Russies, ils ont pu demeurer en France au lendemain de la chute de Napoléon et l'ancienne reine de Hollande a même été titrée duchesse de Saint-Leu par le roi Louis XVIII restauré sur le trône de son frère Louis XVI.

Au moment où le règne des Bonaparte sur l'Europe s'effondre. l'effondrement du mariage de Louis et Hortense est également consommé. Après treize ans d'un mariage malheureux, union politique et dynastique désastreuse, la séparation légale est prononcée en 1815 : Hortense ne parvenant pas à conserver auprès d'elle la garde de son fils aîné, elle forme désormais avec son fils cadet, Louis-Napoléon, un duo indissoluble. Il est notamment à ses côtés lorsque, sidérant l'Europe, l'Empereur s'évade de son royaume lilliputien de l'île d'Elbe et parvient, en trois semaines, à reconquérir la France. Le premier accueil que Napoléon réserve à son ancienne belle-sœur est glacial. les sourires concédés par Hortense à ses vainqueurs n'ayant pas été oubliés. Mais Napoléon ne pouvant oublier Joséphine, il lui pardonne ses compromissions de la première Restauration et les relations redeviennent rapidement affectueuses, Hortense et Louis-Napoléon demeurant aux côtés de l'Empereur durant les Cent-Jours. Mais le destin de Napoléon Bonaparte touche à sa conclusion et la défaite de Waterloo vient mettre un terme définitif à son épopée. Le roi restauré est de nouveau restauré et l'empereur exilé de nouveau exilé. Pour avoir repris sa place auprès de son beau-frère. Hortense ne saurait bénéficier à nouveau d'un traitement de faveur de la part de ses vainqueurs et les chemins de l'exil s'ouvrent devant elle et Louis-Napoléon. Ils s'établissent bientôt sur les rives du lac de Constance, dans un délicieux endroit baptisé Arenenberg. Louis-Napoléon y grandit sous le regard d'une mère aimante à jamais habitée par les fantômes d'une gloire passée dont elle meuble chaque recoin de sa demeure et de sa pensée. Visitant le château d'Arenenberg en 1827, le jeune fils d'une amie de la reine déchue - Charles Bocher - témoigne ainsi : « Il semblait, à voir les honneurs rendus à l'auguste exilée, qu'elle fût encore au temps de sa royauté. [...] Après le dîner, c'étaient des conversations qui rappelaient la France et surtout le temps de l'Empire<sup>5</sup>. »

Debout à la tribune de l'Assemblée nationale, devenu le premier président de la République française par la grâce du serment

#### Prologue

qu'il vient de prêter, Louis-Napoléon Bonaparte songe sans doute à cette mère tant aimée, dont il conserve précieusement dans son portefeuille la dernière lettre et dont il a recueilli le dernier soupir en 1837, figure tutélaire qui n'avait jamais cessé d'avoir foi en lui et en l'avenir de la cause dont il était l'héritier dynastique. Intrépide. Hortense s'était démenée en 1831, pour exfiltrer son aventurier de fils de la péninsule italienne où, enflammé par la cause de l'unité de l'Italie, il était venu prendre les armes contre le pouvoir pontifical et l'influence autrichienne, risquant désormais, dans le reflux de l'insurrection vaincue, de subir les foudres de l'Autriche victorieuse. À ses côtés, son frère aîné. Napoléon-Louis, avait alors trouvé la mort - à Forli - des suites d'une maladie contractée au milieu de l'embrasement révolutionnaire. À l'issue d'un périple rocambolesque, Hortense et Louis-Napoléon s'étaient extirpés de la péninsule et étaient venus s'établir quelques jours - incognito - à Paris, avant que l'approche du dixième anniversaire de la disparition de Napoléon I<sup>er</sup> ne pousse le gouvernement du roi Louis-Philippe à les inviter à vivre leur incognito loin du territoire français. Le nouveau souverain, malgré une volonté de réconciliation mémorielle menée à l'ombre du drapeau tricolore rétabli, et qui culminera dans le retour des cendres de Napoléon en 1840, ne semble pas enclin à ouvrir de nouveau les chemins du territoire national aux Bonaparte survivants et la loi d'exil de 1832 vient confirmer le bannissement prononcé contre la famille impériale en 1816 en les associant désormais à la branche aînée des Bourbons, victime à son tour de la valse des exils.

Cette même année, alors que les portes de la France se ferment à double tour, s'éteint en Autriche celui au nom duquel nombre d'insurgés de 1830 s'étaient battus : né dans la gloire du titre de roi de Rome, héritier de l'empereur des Français, l'éphémère Napoléon II meurt en 1832 dans l'obscurité du titre de duc de Reichstadt, petit-fils de l'empereur d'Autriche. Joseph, frère aîné de Napoléon, n'ayant eu que des filles et Louis-Napoléon étant désormais devenu le dernier fils survivant de sa branche, la mort de l'Aiglon le consacre comme l'héritier désigné de la succession du fondateur de sa dynastie, dignité dont il hérite en 1846, après la mort de son père. Fort de ce nouveau statut et fidèle à l'éducation maternelle reçue au milieu

des souvenirs de la gloire des Bonaparte, il brûle à l'idée de défendre les droits dynastiques conférés à sa famille par le suffrage universel – consulté aux plébiscites de 1799, 1802 et 1804 – et de contester – en leur nom – le droit de régner au nouveau roi des Français. Par deux fois, en 1836 et en 1840, Louis-Napoléon tente de prendre le pouvoir par un coup de force, à Strasbourg puis à Boulogne-sur-Mer.

Ce n'est ainsi pas la première fois que le prince est l'objet de toutes les attentions d'une assemblée parlementaire puisqu'il avait dû pareillement s'avancer seul au milieu des représentants - mais dans une tout autre circonstance - lorsque la Chambre des pairs de la monarchie de Juillet s'était transformée en cour de justice pour juger son coup d'État manqué de Boulogne : s'il s'avance, ce 20 décembre 1848, au milieu d'un silence respectueux et de la surprise teintée d'admiration que son triomphe présidentiel suscite, huit ans plus tôt - le 28 septembre 1840 - le même homme n'était entré dans l'hémicycle du palais du Luxembourg qu'au milieu d'une sidération sarcastique et sous une pluie de quolibets. La presse s'était acharnée sur l'héritier impérial, évoquant « un mauvais mélodrame joué par de pitoyables acteurs<sup>6</sup> » et l'accusant - ironie suprême - d'être un agent subventionné par l'or anglais<sup>7</sup>. Le Constitutionnel - qui ne savait pas encore qu'il soutiendrait la candidature à la présidence de la République de ce putschiste qu'il couvre alors de ses moqueries assène: « Dans cette misérable affaire, l'odieux le dispute au ridicule. [...] La parodie se mêle au meurtre, et tout couvert qu'il est de sang, Louis Bonaparte aura la honte de n'être qu'un criminel grotesque<sup>8</sup>. »

Sommé de décliner son nom, son âge et sa profession par le président de la Cour des pairs, Louis-Napoléon répond : « 32 ans, né à Paris, prince français, exilé<sup>9</sup>. » Quelques instants avant de prononcer son premier discours de président de la République, le nouvel élu se remémore peut-être la première tribune qu'il avait conquise à l'occasion de son procès de 1840 en prenant pour la première fois la parole sur le territoire français, avec une déclaration où il rappelait les droits de sa famille, acquis par la souveraineté populaire et jamais révoqués par elle, et assurait avoir simplement voulu que la nation – par le suffrage universel – soit consultée sur sa propre destinée, concluant à l'adresse de ses juges : « Je représente devant vous un

Le président face à ses ministres	
Le gouvernement face à l'Assemblée	
Chapitre 5. La consolidation : le gouvernement du 2-Juin	
Rome, ville éternelle	
Les élections de 1849	
Le gouvernement du maréchal	
La Montagne accouche d'une souris	
Un été de répression	
Le coup d'État permanent	
Charitan C. La mannian la actaine de Wólas (	
Chapitre 6. Le premier locataire de l'Élysée	
Le palais de la Pompadour	
Mille nouvelles vies en république	
Le meublé du président	
Un cérémonial peu républicain	
Au cœur de la vie mondaine	
La cour élyséenne	
Le clan du président	
Ratapoil et sa bande	
La Première favorite	•••••
Chapitre 7. Une présidence napoléonienne	
Le chef des armées	
Le bienfaiteur des soldats	
Le grand prêtre de la mémoire napoléonienne	
Le dernier frère de l'Empereur	
Les dômes de Louis et Hortense	
Chapitre 8. Le peuple et le président	
Les charités présidentielles	
Un socialiste empêché ?	
Le président en déplacement	
Bienvenue en France	
La tribune du président	
Vive le président	
Vive la République	
Et vive la France ?	
Chapitre 9. L'émancipation : le gouvernement du 31-Octobre	
Rome, querelle éternelle	
Le crépuscule du gouvernement Barrot	
Le gouvernement du président	
Unions, désunions et défaites	

#### Table des matières

Stupeur et étouffement	
Le retour du roi	
Le président du peuple	
Les premières escarmouches	
Chapitre 10. L'affrontement : les gouvernements de Janvier	
Veillée d'armes	
Le brave général Changarnier	
Briser l'épée de l'Assemblée	
L'insurrection parlementaire	
Défis et défiances	
Chapitre 11. L'issue : le gouvernement du 10-Avril	
Une fragile réconciliation	
Le grand débat constitutionnel	
L'impasse	
Un ouvrier à l'Élysée	
Un autre prince-président	
Chapitre 12. <i>Ultima Verba</i> : le gouvernement du 26-Octobre	
L'épée du président	
Le coup d'État du 17 septembre 1851	
Le ministère des dernières chances	
La bataille du suffrage universel	
Le dernier combat parlementaire	
Le chemin du 2-Décembre	
Chapitre 13. Le 11 frimaire an LX	
Le mardi 2 décembre 1851	
La séance est levée	
La République meurt mais ne se rend pas	
Absolution et malédiction	
Chapitre 14. La république du président	
La constitution de 1852	
Le vol de l'aigle	
Monseigneur le Prince-Président	
Un vertige sur les marches du trône	
Jusqu'aux tours de Notre-Dame	
Sa Majesté l'Empereur	
Épilogue	
Notes	
Bibliographie	
Remerciements	